

Donald Trump : le port d'armes ne sera jamais interdit aux États-Unis



Washington, 28 mars (RHC)- Le président des États-Unis, Donald Trump, a assuré aujourd'hui que le second amendement de la Constitution sur le port d'armes à feu ne sera jamais abrogé.

Sur son compte twitter, Trump a réaffirmé que cela n'arrivera jamais malgré les aspirations des démocrates et les propos de l'ex-juge du Tribunal Suprême John Paul Stevens qui a affirmé hier, dans un éditorial du New York

Times, qu'éliminer cet amendement est la solution pour en finir avec la violence armée.

Ce juriste étasunien à la retraite a lancé un appel à l'abrogation du second amendement qu'il a qualifié de relique du 18e siècle, un avis qui a ravivé le débat sur l'accès aux armes aux États-Unis.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/158580-donald-trump-le-port-darmes-ne-sera-jamais-interdit-aux-etats-unis>



Radio Habana Cuba